

Lausanne, le 17 décembre 2024

Communiqué de presse

Budget 2025

Le PLR Vaud s'est engagé avec succès pour des baisses fiscales

Après plus de 5 jours et demi de débats intenses, le Grand Conseil Vaudois a validé tant le budget 2025 que divers textes fiscaux. Conseillers d'Etat et députés PLR ont été très actifs afin d'assurer aux Vaudoises et Vaudois une baisse fiscale conséquente. Quant au budget 2025, une diminution de déficit a été soutenue, alors que les inquiétudes quant à l'avenir ont mené les débats.

Pour faire face à l'initiative dite « 12% », le Conseil d'Etat a proposé diverses mesures discutées dans le cadre du budget, projet global découlant du programme de législature menant d'ici 2027 à 270 millions de baisses et déductions fiscales. Suite à un travail intensif et de longues discussions, le PLR, considérant que la baisse proposée par le Conseil d'Etat manquait d'ambition, a soutenu un amendement permettant d'ancrer dans la loi des baisses plus conséquentes de l'impôt sur le revenu, soit 4 % en 2025, 5 % en 2026 et 7 % en 2027. Le PLR restera toutefois attentif à l'imposition sur la fortune, sachant qu'une motion est sur la table du Conseil d'Etat depuis 2022 déjà.

Outre la baisse d'impôt sur le revenu, le PLR a soutenu le projet du Conseil d'Etat reprenant intégralement la motion du député PLR Mathieu Balsiger proposant de rehausser les franchises d'impositions tant sur les successions que les donations y compris dans le cas de transferts d'entreprises.

Enfin, la pratique du bouclier fiscal a été adaptée, supprimant le caractère confiscatoire de celui-ci depuis la dernière modification légale.

Ces diverses mesures fiscales visent un large panel de contribuables, contribuables ayant permis durant les dernières années de garantir les prestations nécessaires à la population.

Le budget a également été adopté avec toutefois de grandes inquiétudes pour l'avenir : pour atteindre le petit équilibre, les revenus extraordinaires ont été fortement sollicités dans le budget 2025, au travers de prélèvements sur préfinancements et capitaux propres pour un montant de 295 millions de francs. Quant aux risques, ceux-ci s'élèvent à 776 millions. Le PLR a donc refusé les amendements qui auraient péjoré le budget 2025, si ce n'est ceux qui font partie du programme de législature. Il attend toutefois du gouvernement qu'il prenne à l'avenir des mesures d'efficience, telles que le préconise la Commission des finances dans ses observations.

Enfin, le PLR Vaud souligne le travail des commissaires PLR aux finances, Alexandre Berthoud, Jean-Daniel Carrard, Jean-Franco Paillard et Philippe Miauton, emmenés par la présidente Florence Gross.

Pour conclure, le PLR est satisfait du maintien du petit équilibre pour le budget 2025 ainsi que des avancées obtenues en termes de fiscalité et d'attractivité et continuera son action parlementaire pour garantir une utilisation efficiente des deniers publics et un meilleur pouvoir d'achat à la population.

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

Regula Zellweger, vice-présidente du PLR Vaud, 079 821 52 72

Loïc Bardet, vice-président du PLR Vaud, 079 718 01 88

Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, 079 538 94 18

Nicolas Suter, chef de groupe PLR au Grand Conseil, 076 559 00 71

Florence Gross, présidente COFIN, députée, 079 709 85 68

Christopher Ulmer, secrétaire général du PLR Vaud, 079 258 62 08